



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE DE L'EMPLOI,  
DE LA COHÉSION SOCIALE  
ET DU LOGEMENT

# Défense 2<sup>e</sup> chance

Comment  
accueillir  
un centre ?

Défense



ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
D'INSERTION DE LA DÉFENSE

# SOMMAIRE

## **QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF DÉFENSE 2<sup>E</sup> CHANCE ?.....4**

20 000 jeunes Français par an  
sont en voie d'exclusion à la sortie  
du système scolaire traditionnel . .....4

Le savoir-faire des militaires  
au service des jeunes en difficulté.....4

Un programme éducatif complet  
ouvrant sur l'emploi.....5

## **QUEL INTÉRÊT POUR LES LOCALITÉS D'ACCUEIL ?.....6**

La formation .....6

L'emploi .....6

La cohésion sociale.....6

Le développement économique .....7

L'aménagement du territoire .....7

## **COMMENT RÉUSSIR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE SUR VOTRE TERRITOIRE ? .....8**

Infrastructures nécessaires  
pour accueillir un Établissement  
d'insertion de la défense(EID) .....8

Recrutement des cadres et des stagiaires .....8

Environnement et transports .....9

Financement .....9



Le 1<sup>er</sup> mars 2006

Pour aider les jeunes à retrouver le chemin de l'emploi, le Gouvernement a choisi de privilégier les solutions concrètes.

*Défense 2<sup>e</sup> chance* est l'une de ces réponses. Décidée et mise en œuvre très rapidement, elle offre, depuis septembre 2005, avec le soutien du ministère de la défense et du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la possibilité à des jeunes en difficulté de prendre un nouveau départ dès lors qu'ils en expriment la volonté. Ce dispositif leur apporte des règles de vie en commun, un socle de connaissances scolaires de base ainsi qu'une formation à un métier porteur.

Nous sommes mobilisés au quotidien pour faire aboutir ce projet. La Défense, qui a accueilli et formé des générations de jeunes Français, appelés ou engagés, a la légitimité et les compétences pour le conduire. Le ministère de l'emploi, pour sa part, lui apporte son expertise dans le domaine de la formation, de l'emploi mais également son soutien financier.

Aujourd'hui, l'effort doit s'amplifier, afin d'obtenir rapidement des résultats. C'est notre jeunesse, c'est-à-dire l'avenir de notre pays, qui est en jeu. C'est aussi, pour les territoires et leurs élus, une opportunité en termes d'emploi, de développement et de lutte contre les inégalités dont trop souvent les jeunes sont les premières victimes.

C'est pourquoi nous invitons l'ensemble des élus à accompagner notre démarche. Nous avons besoin de sites immédiatement disponibles pour ouvrir des centres sur le territoire français. Nous mettons en place un dispositif exceptionnel pour recueillir vos propositions et vous accompagner. Merci, par avance, à chacun d'entre vous pour la contribution qui sera la sienne et permettra ainsi à de nombreux jeunes de croire de nouveau en leur pays, en la République.

Michèle ALLIOT-MARIE  
Ministre de la défense

Jean-Louis BORLOO  
Ministre de l'emploi,  
de la cohésion sociale  
et du logement

## **QU'EST-CE QUE DISPOSITIF DÉFENSE 2<sup>E</sup> CHANCE ?**

---

### **20 000 jeunes Français par an sont en voie d'exclusion à la sortie du système scolaire traditionnel**

Chaque année, sur 800 000 jeunes Françaises et Français qui participent à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), 60 000 sont identifiés en situation de difficulté scolaire et près de 20 000 en voie de marginalisation sociale.

Les armées ont, quant à elles, une expérience reconnue dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et beaucoup d'anciens cadres militaires sont à la recherche d'un métier leur permettant de valoriser les savoir-faire qu'ils ont acquis en matière de formation et d'encadrement.

---

### **Le savoir-faire des militaires au service des jeunes en difficulté**

C'est du rapprochement de ces deux constats qu'est venue l'idée de mettre en œuvre un dispositif original d'insertion des jeunes en difficulté – *Défense 2<sup>e</sup> chance*. Ce programme est piloté par l'Établissement public d'insertion de la défense (EPIDe), sous tutelle du ministère de la défense et du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Il s'agit de proposer à des jeunes, filles ou garçons de 18 à 21 ans, de rejoindre un centre de formation (Établissement d'insertion de la défense - EID) afin de suivre un cursus conjuguant l'apprentissage de la vie en collectivité, la maîtrise des fondamentaux scolaires (français, orthographe, mathématiques) et une formation professionnelle susceptible de se prolonger par un apprentissage ou un premier emploi.

Ces jeunes, tous volontaires, souscrivent un contrat avec l'EPIDe. Sous statut civil, ils vivent en internat et sont encadrés par d'anciens militaires auxquels se joignent des enseignants de l'éducation nationale et des spécialistes de la formation professionnelle. Ils portent une tenue uniforme et doivent se conformer à un règlement intérieur spécialement conçu pour les préparer à leur vie de citoyen, qui passe par le respect des règles de vie en collectivité.

---

## Un programme éducatif complet, ouvrant sur l'emploi

Le programme éducatif porte sur une durée normale d'une année. Il comporte des activités physiques, la participation aux tâches quotidiennes de la vie du centre et l'apprentissage du respect de l'autorité. Parallèlement, des cours de remise à niveau en lecture, écriture et calcul sont dispensés par des professeurs de l'éducation nationale. L'objectif est d'atteindre le niveau du certificat de formation générale, comparable à l'ancien « certificat d'études ».

Dès le deuxième mois, démarre une formation professionnelle dans des secteurs constituant des réserves d'emploi, tels que le Bâtiment et travaux publics (BTP), l'hôtellerie, la restauration, les services à la personne, la sécurité, les transports et la logistique. Cette formation est dispensée en relation étroite avec les organismes de formation professionnelle, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et le Centre de formation des apprentis (CFA) situés à proximité des centres. Les jeunes se voient également proposer des stages grâce à des partenariats avec les entreprises locales.

À l'issue du cursus, les stagiaires peuvent se voir proposer soit un emploi direct, soit un contrat d'apprentissage. Pour cela, l'établissement public d'insertion de la défense met en œuvre l'ensemble des réseaux de la défense (réservistes, correspondants défense, anciens combattants) et s'appuie sur des partenariats avec des grandes entreprises et des PME locales pour garantir un débouché vers l'emploi durable aux jeunes formés par l'EPiDe.



E. Taquet / ECPAD

## QUEL INTÉRÊT POUR LES LOCALITÉS D'ACCUEIL ?

Accueillir un Établissement d'insertion de la défense (EID) sur son territoire, c'est contribuer à apporter une solution concrète aux difficultés des jeunes de sa région, en leur permettant d'accéder au savoir et à l'emploi. C'est aussi développer et valoriser les atouts de son territoire dans plusieurs domaines :

### La formation

*Défense 2<sup>e</sup> chance*, c'est un programme destiné à donner aux jeunes de sa région une véritable formation professionnelle débouchant sur un emploi. Elle s'effectue en partenariat avec les entreprises locales, au sein desquelles les jeunes peuvent effectuer des stages, des périodes d'apprentissage ou être recrutés à l'issue de leur formation. C'est aussi une occasion pour une région de se spécialiser dans les formations dont les entreprises ont besoin.

### L'emploi

La présence d'un centre de formation sur un territoire permet d'y développer l'emploi par plusieurs voies :

- le recrutement du personnel d'encadrement et de formation, qui représente une création nette équivalente à 40 % du nombre de jeunes. L'essentiel est recruté parmi les anciens militaires ou enseignants, mais il sera également fait appel à des formateurs spécialisés ;
- le recrutement des jeunes par les entreprises locales à l'issue de leur formation, ce qui suppose une sensibilisation de ces entreprises et un partenariat avec elles. À cet égard, les jeunes sont formés à des métiers qui recrutent (BTP, hôtellerie, restauration, services à la personne, etc.), ce qui favorise leur embauche.

### La cohésion sociale

Accueillir un EID sur son territoire, c'est aussi favoriser la cohésion sociale en offrant aux jeunes en difficulté une solution leur permettant de suivre une formation et de trouver un emploi. C'est notamment l'un des objectifs de l'apprentissage de la discipline et de la vie collective qu'ils reçoivent.



E. Taquet / ECPAD

---

## Le développement économique

Pour un EID de 480 jeunes, il faut compter plus de 200 personnes chargées de les encadrer. Les revenus correspondants sont réinvestis pour l'essentiel dans l'économie locale. Par ailleurs, le centre de formation a recours à l'économie locale pour la restauration des jeunes et des cadres, pour l'entretien, voire la construction des bâtiments, ainsi que pour les principaux services.

Au total, et pour un EID de cette taille, ce sont en moyenne près de 13 millions d'euros qui sont susceptibles de venir alimenter chaque année l'économie locale.

---

## L'aménagement du territoire

L'installation d'un EID peut redonner vie à d'anciens équipements collectifs (collège, lycée, centre de vacances ou de loisirs, clinique, maison de retraite, hôtel, etc.), à condition qu'ils soient immédiatement utilisables en l'état. Elle peut aussi contribuer au franchissement des seuils nécessaires au maintien de certains équipements publics (crèches, école, hôpitaux,) ou avoir un effet positif sur les transferts de l'État (DGF).



E. Taquet / ECPAD

## COMMENT RÉUSSIR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE SUR VOTRE TERRITOIRE ?

---

### Infrastructures nécessaires pour accueillir un Établissement d'insertion de la défense (EID)

La condition nécessaire pour accueillir un EID est de disposer d'infrastructures disponibles. La capacité d'accueil des EID peut varier dans une gamme relativement large : entre 120 et 480 jeunes stagiaires. À cela, il faut ajouter environ 40 % de personnels pédagogiques et d'encadrement (militaires et enseignants de l'éducation nationale). La taille de l'EID peut être déterminée en fonction du nombre de jeunes en difficulté identifiés dans le département, des structures de formation professionnelle et du bassin d'emploi.

Les bâtiments doivent permettre d'assurer l'hébergement des stagiaires et des cadres de permanence, ainsi que la restauration. Des salles de cours ou des locaux aménageables en ateliers sont également indispensables pour assurer l'enseignement. Quelques bureaux doivent permettre d'assurer les fonctions administratives.

Le sport et les activités physiques occupant une place importante dans le cursus, l'existence sur le site ou à proximité d'installations sportives (stade, gymnase...) ou d'espaces naturels est souhaitable. Enfin, l'accessibilité et la desserte du site constituent un critère également majeur.

---

### Recrutement des cadres et des stagiaires

Le choix est de privilégier un recrutement local des stagiaires, pour leur permettre de ne pas rompre totalement avec leur environnement familial et relationnel afin de montrer un exemple de réussite.

Le recrutement des cadres constitue également une des conditions pour une implantation réussie. L'encadrement étant constitué de plus de 80 % d'anciens militaires, il est préférable de choisir des sites proches d'unités militaires existantes. Dans les autres cas, certains avantages complémentaires, tels les logements à loyers modérés, peuvent se révéler utiles.

Le dispositif *Défense 2<sup>e</sup> chance* doit permettre d'offrir les mêmes chances à tous les jeunes quel que soit leur lieu de résidence.

---

## Environnement et transports

Les stagiaires disposent d'une autorisation de sortie le week-end pour rejoindre leurs familles. En fonction de la capacité de l'EID, il faudra assurer le transport d'environ 500 personnes le vendredi soir et le dimanche soir jusqu'à une gare, une station de métro ou de bus.

Par ailleurs, la formation professionnelle incluant des stages en entreprise, il sera nécessaire d'assurer le transport quotidien de stagiaires vers les entreprises partenaires.

Par conséquent, la proximité de moyens de transports existants ou la possibilité de mise en place des lignes nouvelles de desserte de l'EID constituent des atouts pour son bon fonctionnement.

---

## Financement

Le fonctionnement du centre est assuré par l'EPIDe. En revanche, s'agissant des infrastructures, l'EPIDe est souvent appelé à solliciter le soutien des collectivités territoriales. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : mise à disposition de terrains, participation à la réhabilitation de bâtiments existants ou à la réalisation d'infrastructures nouvelles, etc.



D. Viola / DICOD

## Pour proposer des centres

Le ministère de la défense recherche des locaux en location, en vente ou mis à disposition pour accueillir entre 120 et 480 jeunes de 18 à 21 ans en formation pour une durée d'une année.

Il s'agit de locaux collectifs comprenant l'hébergement des jeunes et d'une partie des cadres, la restauration, des salles de cours, ainsi que des équipements ou espaces extérieurs pour la pratique du sport.

D'anciens équipements collectifs (collège, lycée, centre de vacances ou de loisirs, clinique, maison de retraite, hôtel, etc.) sont parfaitement adaptés à ce projet, à condition qu'ils soient immédiatement utilisables en l'état.

Ces locaux doivent être situés de préférence dans une zone bien desservie par les transports et pas trop éloignée d'une ville importante, afin de permettre aux jeunes d'effectuer des stages en entreprise.

Merci d'adresser vos propositions du 1<sup>er</sup> au 31 mars. Une plateforme d'accueil reçoit toutes vos propositions. Celles-ci sont alors transmises pour étude à l'EPIDe.

Contact : M<sup>me</sup> Nicole Naudin - Responsable de la plateforme d'accueil et de réponse au public au : 01 76 60 00 01

### POUR L'ENCADREMENT

Renseignements par fax : 01 41 28 92 78  
ou par courriel : [epide@wanadoo.fr](mailto:epide@wanadoo.fr)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
D'INSERTION DE LA DÉFENSE

## CONTACT

ÉPIDe - Zone aéronautique Louis Bréguet - CS 90 502  
78941 Vélizy Villacoublay cedex  
Fax : 01 41 28 92 78  
[epide@wanadoo.fr](mailto:epide@wanadoo.fr)



Délégation à l'information et à la communication de la Défense  
© création DICoD février 2006 - <http://www.defense.gouv.fr>



<http://www.cohesionsociale.gouv.fr>